

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAZICOURT DU 28 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit mars, à 19 heures les membres du conseil municipal de la commune de Bazicourt proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du vingt-trois mars deux mil quatorze se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ADELL-DUBOC Sylvie, BARBOSA Jean-Claude, CAROLE Marinette, DUGROSPREZ Francis, DUVAL Jean-Pascal, FLAMENT Sylvie, GONDARD Jean-Paul, JACQUOT Frédéric, LIEWIG Jean-Michel, VERDOT Marie-Aude, WILFOURT Gérard.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel MERCIER, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mesdames et Messieurs ADELL-DUBOC Sylvie, BARBOSA Jean-Claude, CAROLE Marinette, DUGROSPREZ Francis, DUVAL Jean-Pascal, FLAMENT Sylvie, GONDARD Jean-Paul, JACQUOT Frédéric, LIEWIG Jean-Michel, VERDOT Marie-Aude, WILFOURT Gérard dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Jean-Paul GONDARD, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Sylvie ADELL-DUBOC.

ELECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletin blanc	1
Reste pour nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6
A obtenu, Mme Marinette CAROLE, dix voix	10

Madame Marinette CAROLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Marinette CAROLE élue Maire, à l'élection du premier adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletin blanc	1
Reste pour nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6
A obtenu, M. Jean-Paul GONDARD, dix voix	10

Monsieur Jean-Paul GONDARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletin blanc	1
Reste pour nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6
A obtenu, M. Gérard WILFOURT, neuf voix	9
A obtenu, M. Jean-Pascal DUVAL, une voix	1

Monsieur Gérard WILFOURT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Désignation des délégués communaux auprès du Syndicat des énergies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les délégués suivants pour le représenter auprès du SEZEO

TITULAIRES : Jean-Pascal DUVAL Frédéric JACQUOT
SUPPLEANT : Marinette CAROLE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30
Et les membres présents ont signé au registre.

Marinette CAROLE

Jean-Paul GONDARD

G rard WILFOURT

Sylvie ADELL-DUBOC

Sylvie FLAMENT

Marie-Aude VERDOT

Jean-Christophe BARBOSA

Jean-Michel LIEWIG

Francis DUGROSPREZ

Jean-Pascal DUVAL

Fr d ric JACQUOT